

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Coopérative d'éducation de la petite enfance des îles Itée		Date d'inspection Le 03 mars 2026
Nom de l'établissement Le nid coopératif		Numéro de permis 2025011
Adresse 75 rue de la Baie Lamèque NB E8T 4R6		Numéro de téléphone (506) 344-3300
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 36	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
47(1) L'exploitant d'un établissement agréé y refuse l'admission de l'enfant dans le cas où n'a pas été fournie une preuve suffisante de l'immunisation qu'exigent la Loi sur la santé publique ou ses règlements.	47(1)	06 mars 2026	03 mars 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
La visite de l'établissement a été réalisée en avant-midi dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de cette visite, le ratio réglementaire était respecté. Les documents suivants étaient affichés à un endroit bien en vue dans l'établissement : - Le permis et le rapport d'inspection - La routine quotidienne - Le menu hebdomadaire - Les procédures d'évacuation - Le nom de l'administrateur ou de l'exploitant - Le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité ainsi que de l'inspecteur - La liste des allergies présentant des risques L'éducatrice adopte une approche positive et bienveillante, favorisant le développement global des enfants. Elle intervient de manière calme et réfléchie afin de gérer les situations non désirables. L'aire de jeu intérieure est entretenue régulièrement afin d'assurer la sécurité des enfants. L'espace bénéficie également d'un apport adéquat en lumière naturelle, créant un environnement sain et agréable. Une discussion a eu lieu avec les éducatrices afin de clarifier le début des observations pour chacun des groupes. Durant la période de surveillance, les enfants arrivaient progressivement. Après avoir pris une collation, ils se préparaient à sortir à l'extérieur. Pour le dîner, les enfants ont mangé des burritos aux légumes accompagnés d'un verre de lait. J'ai ensuite pu observer la préparation pour la sieste.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 03 mars 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Tania Chiasson

Le 03 mars 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"